

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 13 (1926)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS LICHT

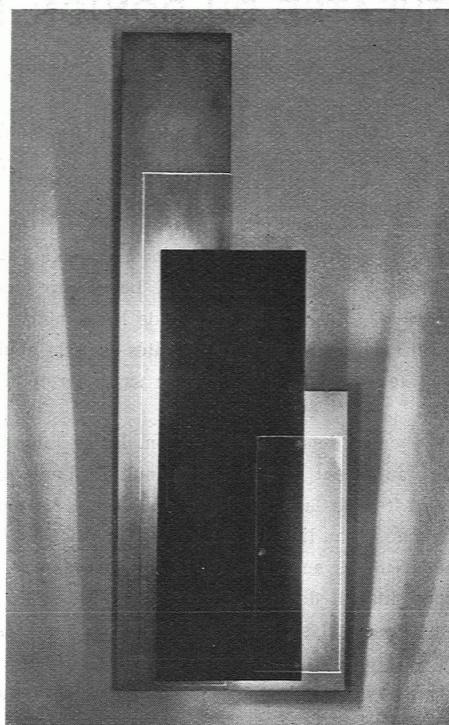
VICTOR SERVRANCKX

AUS EINEM BRIEFE

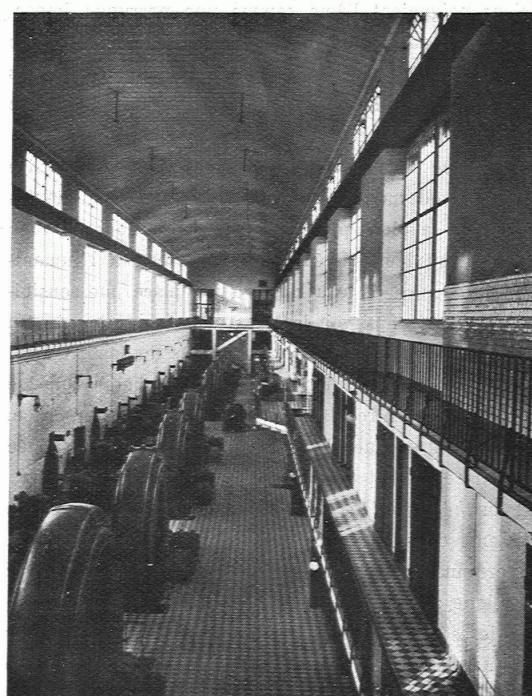
... Je travaille à ma vie comme à une maison. La toute première occupation de l'artiste doit être de pousser sa vie et toute l'existence humaine vers son expression la plus parfaite, vers son maximum, la plus haute tension sans se briser. L'artiste doit servir. L'artiste a comme matière l'ordonnance actuelle du monde qu'il a à continuer et à parfaire. Ainsi la liberté la plus orgueilleuse provient de la plus entière obéissance.

L'œuvre d'art, que ce soit une maison, une machine, une table, une organisation financière ou politique, une réclame lumineuse ou une peinture, doit combler un vide qui l'attendait. C'est sa seule justification.

L'œuvre d'art abstrait réalise dans le monde concret le phénomène qui semblait manquer à la totalité des phénomènes, le phénomène que l'artiste (l'homme conscient et attentif) désire connaître et qui satisfait ses profondeurs en attente. L'artiste crée par besoin d'ordre. L'œuvre ainsi, c'est la mise en ordre de la beauté: c'est de la beauté active, objet-désir devenant objet-force. La vérité de l'œuvre réside en la conformité idéalement exacte entre le type idéal et sa réalisation en objet-type. Il est évident que cela ne peut se réaliser qu'en obéissant vertueusement aux nécessités implacables de la vie (équilibre) et en créant selon les possibilités évidentes et les lois intrinsèques des différentes matières et différents éléments vitaux qui sont en présence. Et pour cela: remplacer le règne des individus par le règne des forces, le règne des puissances de la vie enfin mises en ordre.



NIKO BRAUN, BERLIN
Lichtbild



LICHTWIRKUNGEN IM KRAFTWERK AUGST

Jedes kollektive Zeitalter stellt den Menschen, mit hin auch den Künstler, in einen universalen Zusammenhang und rettet so sein Werk vor dem Ueberwuchern des subjektiven Elementes, indem es ihn zum Glied einer Gemeinschaft, und sein Schaffen zum Ausdruck eines Gemeinschaftsgefühls erhebt. Aber auch das Objektive verliert hier seine erdrückende Macht, und die künstlerische Arbeit kann nie in empfindungslose Reproduktion fertiger Realitäten ausarten, da dem Künstler die Pflicht zuteil wurde, die Wirklichkeit nicht als ein Gegebenes zu betrachten, sondern aus dem Gemeinschaftsgefühl heraus zu gestalten.

Andreas Gáspár.